Nº d'accordifiation ou de projet : 1-0012    Description	FIC	HE D'ECART N° 10	☐ CRITIQUE								
ECART AUX EXIGENCES DE®*: NF EN ISO/CEI 17025  PARAGRAPHE(S) DA REFRERHIEL: 5.10  "Indigne averaged in quantificational course, pagamas, et) part feter  "Indigne averaged in quantifications (pagamas, et) part feter  CONCERNE. LES DEBOSONOSES  L'APPLICATION S CONCERNE UNE DEMANDE D'EXTERNOSI □  CONSTAILS: Sur le rapport d'essails n'20100905-145726, Tarrondi des résultats de l'analyse granulométrique ne respecte pas ceutir domandó dans la nomme NF EN 533-1, de plus pour cet essail le procédé d'analyse (tamisago par lavage ou par voie sèche) n'est pas indiqué.  Conséquence avérée : Mânque d'information au cilent  Risque induit : Risque faible  EVALUATEUR : Robert LAVAUD  ACORD DE L'ORGANISME: D'ORININGUE S CONTRE L'ORGANISME: D'ORININGUE D'ELOUIS  COMMENTARES ELWINTUETS:  PLAND'ACTIONS DECIDE  ANALYSE DE L'ETERDUE DE L'ECART (antifriorité - prastalons et cilonis	N° d'accréditation ou de projet : 1-0012										
Constantique susuand de notal déventé frome, proparen, set pont fisant	\$\frac{1}{2} \text{.}	Domaine(s): Programme 23	LIEU(X) DE CONSTAT (si évaluation multi siles) : LRPC Clermont Ferrand								
Consequence ace les Despositions   LAPPLICATION   CONCERNE LINE DEMANDE PERFENSION   Constat(q) : Sur le rapport d'essais n°20100906-145726, l'arrondi des résultats de l'analyse granulométrique ne respecte pas celui-demandé dans la norme NF. EN 933-1, de plus pour cet essai le procédé d'analyse. (tamisage par consequence ace l'analyse d'analyse (tamisage par consequence ace l'analyse d'analyse) (tamisage par consequence ace l'analyse) (tamisage ace l'analyse) (tamisa			PARAGRAPHE(S) DU REFERENTIEL : 5.10								
Expecie pas celui demandé dans la norme NF EN 933-1, de plus pour cet essai le procédé d'analyse (tamisage par lavage ou par voie sèche) n'est pas indiqué.  Conséquence avérée : Manque d'information au client  Risque induit : Risque faible  EVALUATEUR : Robert LAVAUD  ACCORD DE L'ORGANISME  COMMENTARIES EVENTUELS :  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : DOMINIque DELOUIS  ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART (antériorité - prostations et clients)  ET cur ponctuelle sur un PV d'un essai . Le nombre de chiffre après la virgule utilisée est néanmoins dans la limite de mesure de la balance (valeur vraie de la pesée).  Le mode de tamisage n'a jamais été indiqué sur le PV d'essais, car il n'avait pas été jugé nécessaire d'informer le client à ce sujet  AMALYSE DE L'ETENDUE DEL SEA NECESSITE DE METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR EVITER LA REPRODUCTION DE L'ECART  L'écart concerne uniquement la mise en forme du résultat sans fausser sa justesse. Il s'agil d'une faute d'inaltention du chargé d'ossais et du chef d'unité. Défaut d'informalion du client sur le mode de tamisage.  ACTIONS BECIDES POUR MATRIBER LA SITUATION CONSTATEE  Prise en compte de cette règle d'arrondi dans le cadre des réunions internes de l'UT Cofrac.  Rappel de la nomne au chargé d'essai.  Modification du PV d'essais avec une précision sur le mode de tamisage réalisé.  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : Caroline MAUDUIT DATE : 15/04/2011 SIGNATURE* : Original Signé  APPRECIATION DE LA PERTINENCE DU PLAND'ACTIONS  Permence de L'AMALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES :  OUI NON :  COMMENTARIES EVENTUELS :  OUI NON :  PERTINENCE DES ACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE :  OUI NON :  OUI NON :  COMMENTARIES EVENTUELS :			CONCERNE UNE DEMANDE D'E	CONCERNE UNE DEMANDE D'EXTENSION							
avage ou par voie sèche) n'est pas indiqué.  Conséquence avérée : Manque d'information au client  Risque induit : Risque faible  EVALUATEUR : Robert LAVAUD  DATE : 22/03/2011  SIGNATURE *: Original Signé  ACOSD DE L'ORANNISME  COMMENTARES EVENTUELS :  PLAN D'ACTIONS DECIDE  ANALYSE DE L'ETERIOUE DE L'ECART (antériotié - prestations et clients )  Errour ponctuelle sur un PV d'un essait. Le nombre de chiffre après la virgule utilisée est néanmoins dans la limite de mesure de la balance (valeur vraie de la pesée).  Le mode de tamisage n'a jamais été indiqué sur le PV d'essais, car il n'avait pas été jugé nécessaire d'informer le client à ce sujet  ANALYSE DE L'ANCESSITE DE LA NECESSITE DE METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR EVITER LA REPRODUCTION DE L'ECART (unidation) du client à ce sujet  ANALYSE DE CANSES ET DE LA NECESSITE DE METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR EVITER LA REPRODUCTION DE L'ECART (unidation) du chargé d'essais et du chef d'unité. D'éfaut d'information du client sur le mode de tamisage.  ACTIONS DECIDES  ACTIONS DECIDES ACTIONS DECIDE  ACTIONS DECIDES ACTIONS DECIDE (unique de l'expansion de l'expansion de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des sessais) Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des sessais) Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des sessais) Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des sessais) Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des sessais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des sessais)  Modification du PV d'essais avec une précision sur le mode de tamisage réalisé.  PERTIMENCE DE L'ANALYSE DE L'ETERIOUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES : Oui Mon		constat(s) : Sur le rapport d'essais n°20100906-145726, l'arrondi des résultats de l'analyse granulométrique ne									
Conséquence avérée : Mânque d'information au client  Risque induit : Risque faible  EVALUATEUR : Robert LAVAUD  DATE : 22/03/2011  SIGNATURE * : Original Signé  ACCORD DE L'ORGANISME  COMMENTAIRS EVENTIURES:  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : DOminique DELOUIS  DATE : 22/03/2011  SIGNATURE * : Original Signé  PLAN D'ACTIONS DECIDE  ANALYSE DE L'ETERDUE DE L'ECRAT (antériorité - presidinos et clients	С										
Conséquence avérée : Manque d'information au client  Risque induit : Risque faible  EVALUATEUR : Robert LAVAUD  DATE : 22/03/2011  SIGNATURE * : Original Signé  ACCORD DE L'ORANISME  COMMENTARES EVENTUES :  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : DOMINIQUE DELOUIS  DATE : 22/03/2011  SIGNATURE * : Original Signé  ANALYSE DE L'ETERDUE DE L'ECRANISME : DOMINIQUE DELOUIS  ANALYSE DE L'ETERDUE DE L'ECRANI (antériorifé - prostations of clients )  ETreur ponctuelle sur un PV d'un essai. Le nombre de chiffre après la virgule utilisée est néanmoins dans la limite de mesure de la balance (valeur vraie de la pesée).  Le mode de tamisage n'a jamais été indiqué sur le PV d'essais, car il n'avait pas été jugé nécessaire d'informer le client à ce sujet  AMALYSE DES CAUSES ET DE LA NECESSITE DE METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR ENTRE LA REPRODUCTION DE L'ECANT  L'écart concerne uniquement la mise en forme du résultat sans fausser sa justesse. Il s'agil d'une faute d'inattention du chargé d'essais et du chef d'unité. Défaut d'information du client sur le mode de tamisage.  ACTIONS DECIDES POUR MATRISER LA SITUATION CONSTATEE  Prise en compte de cette règle d'arrondi dans le cadre des réunions internes de l'UT Cofrac.  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : Caroline MAUDUIT DATE : 15/04/2011 SIGNATURE* : Original Signé  APPRECIATION DE LA PERTINENCE DE PARTIMENCE DE PARTIMENCE DE PARTIMENCE DE PARTIMENCE DE L'ENANT SE DES CAUSES :  OUI DIE NON DE COMMENTARES EVENTUELS :	100000	arage on par role occito, it oct par maidae.									
Conséquence avérée : Manque d'information au client  Risque induit : Risque faible  EVALUATEUR : Robert LAVAUD  ACCOME DE L'ORGANISME  COMMENTAIRES EVENTUELS :    Commentaires eventuels :	R										
Risque induit : Risque faible  EVALUATEUR : ROBERT LAVAUD  DATE : 22/03/2011  SIGNATURE * : Original Signé  ACCORD DE L'ORGANISME  OUI   REPRESENTANT DE L'ORGANISME : DOMINIQUE DELOUIS  DATE : 22/03/2011  SIGNATURE * : Original Signé  PLAN D'ACTIONS DECIDE  ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART (antériorité - prostations et cliené)  Erreur ponctuelle sur un PV d'un essai. Le nombre de chiffre après la virgule utilisée est néanmoins dans la limite de mesure de la balance (valeur vraie de la pesée).  Le mode de tamisage n'a jamais été indiqué sur le PV d'essais, car il n'avait pas été jugé nécessaire d'informer le client à ce sujet  ANALYSE DES CAUSES ET DE LA NECESSITE DE METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR EVITER LA REPRODUCTION DE L'ECART  L'écart concerne uniquement la mise en forme du résultat sans fausser sa justesse. Il s'agit d'une faute d'inattention du chargé d'essais et du chef d'unité. Défaut d'information du client sur le mode de tamisage.  ACTIONS DECIDEES POUR MATRISER LA SITUATION CONSTATEE  Prise en compte de cette règle d'arrondi dans le cadre des réunions internes de l'UT Cofrac.  Rappel de la norme au chargé d'essai.  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES :  OUI  NON  PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ANALYSE DES CAUSES :  OUI  NON  DÉLAIS)  PERTINENCE DE SACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE :  OUI  NON  COMMENTAIRES EVENTUELS :											
EVALUATEUR : ROBERT LAVAUD  DATE : 22/03/2011  SIGNATURE* : Original Signé  ACCORD DE L'ORGANISME  COMMENTARES EVENTUELS:  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : DOMÍNIQUE DELOUIS  DATE : 22/03/2011  SIGNATURE* : Original Signé  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : DOMÍNIQUE DELOUIS  DATE : 22/03/2011  SIGNATURE* : Original Signé  PLAN D'ACTIONS DECIDE  ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ( aniériorité - prestations et clients)  Erreur ponctuelle sur un PV d'un essai. Le nombre de chiffre après la virgule utilisée est néanmoins dans la limite de mesure de la balance (valeur vraie de la pesée).  Le mode de tamisage n'a jamais été indiqué sur le PV d'essais, car il n'avait pas été jugé nécessaire d'informer le client à ce sujet  ANALYSE DES GAUSES ET DE LA NECESSITE DE METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR EVITER LA REPRODUCTION DE L'ECART  L'écart concerne uniquement la mise en forme du résultat sans fausser sa justesse. Il s'agit d'une faute d'inattention du chargé d'essais et du chef d'unité. Défaut d'information du client sur le mode de tamisage.  E  ACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE  Prise en compte de cette règle d'arrondi dans le cadre des réunions internes de l'UT Cofrac.  Rappel de la norme au chargé d'essai.  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la PUT COFRANISME : Caroline MAUDUIT  DATE : 15/04/2011  SIGNATURE* : Original Signé  APPRECIATION DE LA PERTINENCE DE L'ANDATURE* : Original Signé  PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES :  OUI NON   FERRIENCE DES ACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE :  OUI NON   COMMENTARES EVENTUELS :		Conséquence avérée : Manque d'information au client									
ACCORD DE L'ORGANISME  COMMENTARRES EVENTUELS:  REPRESENTANT DE L'ORGANISME: DOMÍNÎQUE DELOUIS  DATE: 22/03/2011  SIGNATURE*: Orîginal Signé  PLAN D'ACTIONS DECIDE  ANALYSE DE L'ETRINUE DE L'ECART (antériorité - prestations et clients)  Erreur ponctuelle sur un PV d'un essai. Le nombre de chiffre après la virgule utilisée est néanmoins dans la limite de mesure de la balance (valeur vraie de la pesée).  Le mode de tamisage n'a jamais été indiqué sur le PV d'essais, car il n'avait pas été jugé nécessaire d'informer le client à ce sujet  ANALYSE DES CAUSES ET DE LA NECESSITE DE METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR EVITER LA REPRODUCTION DE L'ECART  L'écart concerne uniquement la mise en forme du résultat sans fausser sa justesse. Il s'agit d'une faute d'inattention du chargé d'essais et du chef d'unité. Défaut d'information du client sur le mode de tamisage.  ACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE  Prise en compte de cette règle d'arrondi dans le cadre des réunions internes de l'UT Cofrac.  Rappel de la norme au chargé d'essai.  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification du PV d'essais avec une précision sur le mode de tamisage réalisé.  APPRESENTANT DE L'ORGANISME: CAROline MAUDUIT DATE: 15/04/2011 SIGNATURE*: Original Signé  PERTIMENCE DE L'ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES:  OUI   APPRESENTANT DE L'ORGANISME: OUI   NON  COMMENTAIRES EVENTUELS:	3 (4) 3 (4) 3 (3)	sque induit : Risque faible									
COMMENTAIRES EVENTUELS:    Commentaires Eventuels:   Commentaire   Caroline		EVALUATEUR : Robert LAVAUD	DATE: 22/03/2011	SIGNATURE *: Original Signé	é						
REPRESENTANT DE L'ORGANISME : DOMÍNÎQUE DELOUIS  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : DOMÍNÎQUE DELOUIS  PLAN D'ACTIONS DECIDE  ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ( antériorité - prestations et clients)  Erreur ponctuelle sur un PV d'un essai. Le nombre de chiffre après la virgule utilisée est néanmoins dans la limite de mesure de la balance (valeur vraie de la pesée).  Le mode de tamisage n'a jamais été indiqué sur le PV d'essais, car il n'avait pas été jugé nécessaire d'informer le client à ce sujet  ANALYSE DES CAUSES ET DE LA NECESSITE DE METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR EVITER LA REPRODUCTION DE L'ECART  L'écart concerne uniquement la mise en forme du résultat sans fausser sa justesse. Il s'agit d'une faute d'inattention du chargé d'essais et du chef d'unité. Défaut d'information du client sur le mode de tamisage.  ACTIONS DECIDES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE  Prise en compte de cette règle d'arrondi dans le cadre des réunions internes de l'UT Cofrac.  Rappel de la norme au chargé d'essai.  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrond		ACCORD DE L'ORGANISME	Out 🛛	Non 🗆							
PLAN D'ACTIONS DECIDE  ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ( antériorité - prestations et clients)  Erreur ponctuelle sur un PV d'un essai. Le nombre de chiffre après la virgule utilisée est néanmoins dans la limite de mesure de la balance (valeur vraie de la pesée).  Le mode de tamisage n'a jamais été indiqué sur le PV d'essais, car il n'avait pas été jugé nécessaire d'informer le client à ce sujet  ANALYSE DES CAUSES ET DE LA NECESSITE DE METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR EVITER LA REPRODUCTION DE L'ECART  L'écart concerne uniquement la mise en forme du résultat sans fausser sa justesse. Il s'agit d'une faute d'inattention du chargé d'essais et du chef d'unité. Défaut d'information du client sur le mode de tamisage.  ACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE  Prise en compte de cette règle d'arrondi dans le cadre des réunions internes de l'UT Cofrac.  Rappel de la norme au chargé d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification du PV d'essais avec une précision sur le mode de tamisage réalisé.  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : Carolline MAUDUIT  DATE : 15/04/2011  SIGNATURE* : Original Signé  APPRECIATION DE LA PERTINENCE DU PLAN D'ACTIONS  PETIMENCE DE L'ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES :  OUI NON   PETIMENCE DES ACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE :  OUI NON   DÉLAI(S) PERTINENT(S) :  OUI NON   COMMENTAIRES EVENTUELS :	E	COMMENTAIRES EVENTUELS :									
ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ( antériorité - prostations et clients)  Erreur ponctuelle sur un PV d'un essai. Le nombre de chiffre après la virgule utilisée est néanmoins dans la limite de mesure de la balance (valeur vraie de la pesée).  Le mode de tamisage n'a jamais été indiqué sur le PV d'essais, car il n'avait pas été jugé nécessaire d'informer le client à ce sujet  ANALYSE DES CAUSES ET DE LA NECESSITE DE METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR EVITER LA REPRODUCTION DE L'ECART  L'écart concerne uniquement la mise en forme du résultat sans fausser sa justesse. Il s'agit d'une faute d'inattention du chargé d'essais et du chef d'unité. Défaut d'information du client sur le mode de tamisage.  ACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE  Prise en compte de cette règle d'arrondi dans le cadre des réunions internes de l'UT Cofrac.  Rappel de la norme au chargé d'essai.  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification du PV d'essais avec une précision sur le mode de tamisage réalisé.  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : Carolline MAUDUIT  DATE : 15/04/2011  SIGNATURE* : Original Signé  APPRECIATION DE LA PERTINENCE DU PLAN D'ACTIONS  PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES :  OUI NON COMMENTAIRES EVENTUELS :  OUI NON NON COMMENTAIRES EVENTUELS :		REPRESENTANT DE L'ORGANISME : DOMÍNIQUE DELOUIS	DATE: 22/03/2011	DATE: 22/03/2011 SIGNATURE *: Original Signé							
Erreur ponctuelle sur un PV d'un essai. Le nombre de chiffre après la virgule utilisée est néanmoins dans la limite de mesure de la balance (valeur vraie de la pesée).  Le mode de tamisage n'a jamais été indiqué sur le PV d'essais, car il n'avait pas été jugé nécessaire d'informer le client à ce sujet  Analyse des causes et de la necessite de mettre en place des actions pour eviter la reproduction de l'ecart  L'écart concerne uniquement la mise en forme du résultat sans fausser sa justesse. Il s'agit d'une faute d'inattention du chargé d'essais et du chef d'unité. Défaut d'information du client sur le mode de tamisage.  Actions decides pour maitriser la situation constatee  Prise en compte de cette règle d'arrondi dans le cadre des réunions internes de l'UT Cofrac. Rappel de la norme au chargé d'essai.  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification du PV d'essais avec une précision sur le mode de tamisage réalisé.  Pertinence de l'analyse de l'etendue de l'ecart et de l'analyse des causes:  Oui Non Commentaires eventuels:  Pertinence des actions decides pour maitriser la situation constatee:  Oui Non Commentaires eventuels:											
mesure de la balance (valeur vraie de la pesée).  Le mode de tamisage n'a jamais été indiqué sur le PV d'essais, car il n'avait pas été jugé nécessaire d'informer le client à ce sujet  Analyse des causes et de la necessite de mettre en place des actions pour eviter la reproduction de l'ecart  L'écart concerne uniquement la mise en forme du résultat sans fausser sa justesse. Il s'agit d'une faute d'inattention du chargé d'essais et du chef d'unité. Défaut d'information du client sur le mode de tamisage.  Actions decides pour maitriser la situation constatee  Prise en compte de cette règle d'arrondi dans le cadre des réunions internes de l'UT Cofrac. Rappel de la norme au chargé d'essai.  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification du PV d'essais avec une précision sur le mode de tamisage réalisé.  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : Caroline MAUDUIT pate: 15/04/2011 signature* : Original Signé  Appreciation de la pertinence du plan d'actions  Pertinence de l'analyse de l'etendue de l'ecart et de l'analyse des causes :  OUI Non COMMENTAIRES EVENTUELS :  Délai(s) de mise en œuvre :  1 mois  Noniginal Signé  Appreciation de la feuille d'essai :  OUI Non Dianger l'analyse de l'etendue de l'etendue de l'etendue de l'analyse des causes :  OUI Non Dianger l'analyse de l'etendue de l'		Erreur ponctuelle sur un PV d'un essai. Le nombre de chiffre après la virgule utilisée est néanmoins dans la limite de mesure de la balance (valeur vraie de la pesée).									
Client à ce sujet  ANALYSE DES CAUSES ET DE LA NECESSITE DE METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR EVITER LA REPRODUCTION DE L'ECART L'écart concerne uniquement la mise en forme du résultat sans fausser sa justesse. Il s'agit d'une faute d'inattention du chargé d'essais et du chef d'unité. Défaut d'information du client sur le mode de tamisage.  Actions decidees pour MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE  Prise en compte de cette règle d'arrondi dans le cadre des réunions internes de l'UT Cofrac. Rappel de la norme au chargé d'essai. Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais) Modification du PV d'essais avec une précision sur le mode de tamisage réalisé.  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : Caroline MAUDUIT  DATE : 15/04/2011  SIGNATURE* : Original Signé  APPRECIATION DE LA PERTINENCE DU PLAN D'ACTIONS  PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES :  OUI NON DELA(S) PERTINENT(S) :  OUI NON DELA(S) PERTINENT(S) :  OUI NON DELA(S) PERTINENT(S) :											
L'écart concerne uniquement la mise en forme du résultat sans fausser sa justesse. Il s'agit d'une faute d'inattention du chargé d'essais et du chef d'unité. Défaut d'information du client sur le mode de tamisage.  Actions decidees pour maitriser la situation constate  Prise en compte de cette règle d'arrondi dans le cadre des réunions internes de l'UT Cofrac. Rappel de la norme au chargé d'essai. Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais) Modification du PV d'essais avec une précision sur le mode de tamisage réalisé.  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : Caroline MAUDUIT  DATE : 15/04/2011  SIGNATURE* : Original Signé  APPRECIATION DE LA PERTINENCE DU PLAN D'ACTIONS  PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES :  OUI NON  PERTINENCE DES ACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE :  OUI NON  DÉLAI(S) PERTINENT(S) :  OUI NON  COMMENTAIRES EVENTUELS :											
O du chargé d'essais et du chef d'unité. Défaut d'information du client sur le mode de tamisage.  Actions decides pour matriser la situation constatée  Prise en compte de cette règle d'arrondi dans le cadre des réunions internes de l'UT Cofrac. Rappel de la norme au chargé d'essai. Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais) Modification du PV d'essais avec une précision sur le mode de tamisage réalisé.  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : CAROline MAUDUIT   DATE : 15/04/2011   SIGNATURE* : Original Signé  PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES : OUI ☑ NON ☐  COMMENTAIRES EVENTUELS :  PERTINENCE DES ACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE : OUI ☑ NON ☐  DÉLAI(S) PERTINENT(S) : OUI ☑ NON ☐  COMMENTAIRES EVENTUELS :											
Prise en compte de cette règle d'arrondi dans le cadre des réunions internes de l'UT Cofrac.  Rappel de la norme au chargé d'essai.  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification du PV d'essais avec une précision sur le mode de tamisage réalisé.  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : Caroline MAUDUIT DATE : 15/04/2011 SIGNATURE* : Original Signé  APPRECIATION DE LA PERTINENCE DU PLAN D'ACTIONS  PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES : OUI NON COMMENTAIRES EVENTUELS :  COMMENTAIRES EVENTUELS : OUI NON COUI NO COUI	E										
Rappel de la norme au chargé d'essai.  Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)  Modification du PV d'essais avec une précision sur le mode de tamisage réalisé.  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : Caroline MAUDUIT DATE : 15/04/2011 SIGNATURE* : Original Signé  APPRECIATION DE LA PERTINENCE DU PLAN D'ACTIONS  PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES : OUI NON COMMENTAIRES EVENTUELS :  COMMENTAIRES EVENTUELS : OUI NON CONSTATEE : OUI NON COMMENTAIRES EVENTUELS :		I			uvre :						
Modification du PV d'essais avec une précision sur le mode de tamisage réalisé.  REPRESENTANT DE L'ORGANISME : CAroline MAUDUIT DATE : 15/04/2011 SIGNATURE* : Original Signé  APPRECIATION DE LA PERTINENCE DU PLAN D'ACTIONS  PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES : OUI NON □  COMMENTAIRES EVENTUELS : OUI NON □  PERTINENCE DES ACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE : OUI NON □  COMMENTAIRES EVENTUELS : OUI NON □  COMMENTAIRES EVENTUELS :			re des reunions internes de	TOT Corrac. 11 mois							
REPRESENTANT DE L'ORGANISME : CAroline MAUDUIT DATE : 15/04/2011 SIGNATURE* : Original Signé  APPRECIATION DE LA PERTINENCE DU PLAN D'ACTIONS  PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES : OUI NON COMMENTAIRES EVENTUELS :  C O F PERTINENCE DES ACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE : OUI NON COMMENTAIRES EVENTUELS :  OUI NON COMMENTAIRES EVENTUELS :		Modification de la feuille d'essai (avec commentaire précisant la règle d'arrondi des essais)									
APPRECIATION DE LA PERTINENCE DU PLAN D'ACTIONS  PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES:  COMMENTAIRES EVENTUELS:  OUI NON  PERTINENCE DES ACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE:  OUI NON  OUI N		Woodingation day v d 635ai5 avec une precision sur N	o mode de tamoage realise	<b>'</b>	,						
PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ETENDUE DE L'ECART ET DE L'ANALYSE DES CAUSES:  COMMENTAIRES EVENTUELS:  PERTINENCE DES ACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE:  OUI NON DELAI(S) PERTINENT(S):  COMMENTAIRES EVENTUELS:		REPRESENTANT DE L'ORGANISME : Caroline MAUDUIT   DATE : 15/04/2011   SIGNATURE* : Original Signé									
COMMENTAIRES EVENTUELS:  C O F PERTINENCE DES ACTIONS DECIDEES POUR MAITRISER LA SITUATION CONSTATEE:  OUI NON D  NON C  COMMENTAIRES EVENTUELS:											
C   C   C   C   C   C   C   C   C   C	2 (SE										
Pertinence des actions decidees pour maitriser la situation constatee :  OUI ☑ NON ☐  DÉLAI(s) PERTINENT(s) :  COMMENTAIRES EVENTUELS :	c	COMMENTAIRES EVENTUELS:									
DÉLAI(S) PERTINENT(S): OUI	0.650	Previous des actions describes sould statement a cituation constates.									
COMMENTAIRES EVENTUELS:	15-20										
	1000										
EVALUATEUR : Robert LAVAUD DATE : 15/04/2011 SIGNATURE* : Original Signé		EVALUATEUR: Robert LAVAUD	VALUATEUR : Robert LAVAUD DATE : 15/04/2011 SIGNATURE* : Original Signé								

<sup>\*</sup> Si la page est dactylographiée, indiquer « original signé » ou « validation e-mail » en fonction de la situation

Flo	FICHE D'ECART N° 10 (SUITE)										
3445 5445	Examen des preuves d'actions pour maitriser la situation (a completer lors de la redaction du rapport)										
	PREUVES DOCUMENTAIRES EXAMINEES: OUI NON [	□ NA □	DOCUMENTS EXAMINES SA	TISFAISANTS:	Out Non						
	PREUVES SUFFISANTES POUR DEMONTRER LA MAITRISE DE LA SITUATION : OUI NON NON										
C	DOCUMENTS EXAMINES :			··· · · · · · · · · · · · · · · · · ·							
F	Trame du rapport d'essais										
R		and the second section of the s	and the state of t	ATTENDED TO STATE OF THE STATE							
c	Сомментыкеs eventuets : Preuves à vérifier sur un rapport d'essai comprenant l'essai d'analyse granulométrique										
70.83											
	EVALUATEUR : Robert LAVAUD	WALLATCID: Pohart I AVALID									
Q 20 Ex	Site of the state										
	EXAMEN DES PREUVES D'ACTIONS POUR MAITRISER LA SITUATION (A COMPLETER SUITE A LA DECISION)										
	PREUVES DOCUMENTAIRES EXAMINEES : Oui Non		A DOCUMENTS EXAMINES SA		OUI NON						
C	PREUVES SUFFISANTES POUR DEMONTRER LA MAITRISE DE LA S	SITUATION:	<b>O</b> UI 🗍	<b>N</b> ON □							
0	DOCUMENTS EXAMINES :										
F R											
Α	COMMENTAIRES EVENTUELS :	enderen de ham de deur ar ea er en en de descriter en de després have de des réseau de les entre en	ting the state of	en frantische ein steren der eine gestellt der	et en Staden en Persona de l'Annace de l'entre de l'ent						
C											
	STRUCTURE PERMANENTE :	DATE:		SIGNATURE*:							
_		A	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH		index visit in the second						
	VERIFICATION DE L'EFFICACITE DES AC			ATION SUIVANTE)							
	RESPECT DU PLAN D'ACTION (CONTENU ET DELAIS):	Oui [		Non □							
	ELEMENTS DE PREUVES CONSIDERES :										
C											
ŏ	COMMENTAIRES EVENTUELS :										
F											
R	EFFICACITE DES ACTIONS MISES EN OEUVRE :	٠	<del>~~1</del>								
A C		Oui [	J	<b>N</b> ON 🗌							
25-A	COMMENTAIRES EVENTUELS:										
	SOLDE DE L'ECART :	ECART SOLDE	ECART NON SOLDE	Cf. nouvelle fiche o	t'Apart nº :						
	EVALUATEUR:	DATE:		CI. HOUVERS HOLE (	recalt if ,						

<sup>\*</sup> Si la page est dactylographiée, indiquer « original signé » ou « validation e-mail » en fonction de la situation